



28%

D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE APRÈS TRAVAUX

ASPECTS TECHNIQUES

Selon le constat de l'ADEME, un entretien régulier de la chaudière entraîne une combustion parfaite, propre et un débit de combustible bien réglé, avec à la clé une économie de 8 à 12% sur les factures énergétiques. Une chance pour le foyer SCHOENHER que l'inflammation de leur chaudière ne se soit pas produite la nuit car la combustion incomplète du fioul provoque l'émission de monoxyde de carbone, principale cause de mort accidentelle toxique chez l'adulte.



Crédits photographiques : Thierry PORTIER

L'incendie d'habitation représente chaque année 8 000 victimes, dont 1 sur 15 est dû au mauvais fonctionnement des appareils de chauffage. La fumée se propage plus loin et plus vite que les flammes. Toujours toxique, elle est responsable de la majorité des décès.

LA SOLUTION

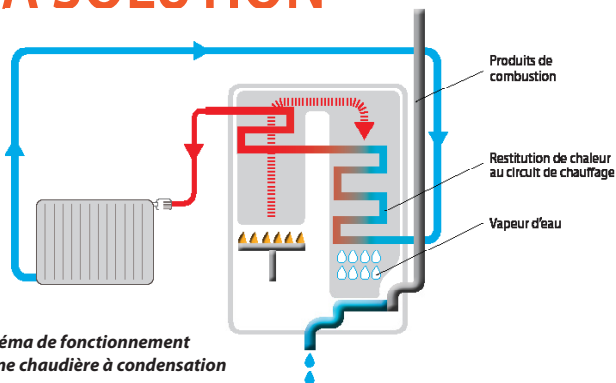


Schéma de fonctionnement d'une chaudière à condensation



Grâce à ce système de récupération d'énergie des gaz de combustion, le rendement de votre chaudière à condensation est amélioré de l'ordre de 30% par rapport à une chaudière classique.

A titre indicatif, le prix d'une chaudière à condensation varie de 4 000 à 8 000 € en fonction de sa puissance et de son installation.

TÉMOIGNAGE (Secteur Moselle)



Contexte : âgés de 70 et 62 ans, M. et Mme SCHOENHER habitent une maison des années 70, munie d'une chaudière fioul de 25 ans et isolée par les murs, les combles et par double vitrage. Malgré l'isolation et l'entretien annuel de la chaudière, sa consommation de 2 500 L/an pour 120 m² habitable, grève le budget du couple de retraités ne leur permettant pas d'envisager de travaux. La fin de l'hiver 2012 précipitera la situation : suite à une panne, la chaudière prend feu. Il devient alors impératif de remplacer cette dernière.

« Malgré notre trop petite retraite, il fallait répondre à l'urgence. C'est pour cela que nous avons fait appel à l'Anah. »

Accompagnement : Sur la base de devis de chauffagistes, M. SCHOENHER prend alors contact avec un des opérateurs agréés du programme *Habiter Mieux* : le Centre d'Amélioration du Logement (CAL) PACT Vosges. La situation financière du couple et le risque que représente la chaudière imposent un remplacement d'urgence. Le CAL préconise alors la pose d'une chaudière à condensation pour allier économie d'énergie et sécurité.

« J'ai été très satisfait par l'efficacité d'action du CAL -PACT. »

Combien de temps : 3 mois se sont écoulés entre l'incident et la réalisation des travaux, dont 1 mois entre la rencontre des propriétaires par le CAL et la réservation des subventions, 1 mois pour le versement des subventions.



Le couple SCHOENHER



Une aide de l'État pour un logement économe et écologique



FINANCEMENT DU PROJET

COÛT DES TRAVAUX : 8 478 €

Chaudière & accessoires (€ HT) :	6 555 €
Evacuation des fumées (€ HT) :	435 €
Main d'oeuvre (€ HT) :	933 €
TVA : 7% :	554.6 €

AIDES : 6 754 € (80 %)

Anah + Prime Habiter Mieux :	3 214 €
Caisse de retraite :	3 000 €
Crédit d'impôt :	540 €

SOMME RESTANTE : 1 724 €

Retour sur investissement : 21.5 mois

7 T CO₂ ÉCONOMISÉES PAR AN

soit l'équivalent de 4.6 allers-retours
Paris-New York en avion par personne.

Un projet accompagné par :



Travaux réalisés par :

**EURL
HUCHEDE - PROTAÏN**

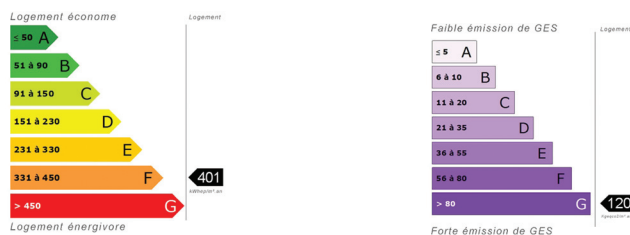
AVANT

284 € / mois
**Ce que paye la famille
en énergie avant les
travaux**



APRÈS

204 € / mois
**Ce que paye la famille
à présent**



Ces données résultent d'un calcul thermique conventionnel théorique. Les consommations réelles, selon l'usage, peuvent être différentes. Les économies affichées, spécifiques au logement étudié, ne sont pas transposables sur un projet similaire, chaque cas étant particulier.

**PLUS QU'UN GAIN ÉCONOMIQUE :
UN SYSTEME DE CHAUFFAGE
PERFORMANT & SÉCURISÉ !**

Les fabricants et distributeurs estiment que le remplacement d'une chaudière vétuste par une chaudière à condensation permet un rendement amélioré de 10 à 15% et génère jusqu'à 30% d'économies d'énergie. Pour garantir une sécurité optimale de l'installation, tant le ministère de l'Intérieur que l'Ademe suggèrent que la solution la plus simple est de souscrire un contrat d'entretien, garantissant une visite annuelle de prévention (réglage, nettoyage et remplacement des pièces défectueuses) et un dépannage gratuit sur simple appel. Le coût de ce type de contrat annuel débute à environ 150 €/an selon le type de chaudière et les prestations demandées.

Tout renseignement sur le programme *Habiter Mieux* : contacter l'Anah au 03 29 69 13 76

